



Au travers de cette crise inédite, majeure et durable, les soignants de tous grades, personnels d'encadrement, les formateurs, les étudiants en santé, l'ensemble des personnels techniques, administratifs et des pôles supports ont démontré, une nouvelle fois, qu'ils sont présents et engagés avec détermination, au service des usagers.

Pour le syndicat Acteurs Santé/CFE-CGC, si de réelles avancées ont accompagné le "Ségur de la santé", nous revendiquons une prise en compte plus spécifique de l'ensemble des questions importantes du pilotage, d'une réelle reconnaissance des compétences et des conditions de travail. Les cadres de santé se posent avec force.

Notre profession, dont les contours sont méconnus, se situe à l'interface de différents domaines : soignante, managériale, pédagogique, médico-administrative, budgétaire et de gouvernance.

Les négociations sont en cours pour une revalorisation des grilles indiciaires de tous les personnels de service public hospitalier et les premiers échos ne sont pas très favorables pour les cadres de santé.

Notre syndicat Acteurs Santé/CFE-CGC défend l'application d'une grille unique calculée pour les ingénieurs, pour avoir une réelle évolution de carrière traduisant la reconnaissance de la formation universitaire, de l'expertise et de la responsabilité. Nous demandons un régime indemnitaire afin de ne plus raisonner en cadres de santé de filières mais en cadres de santé ou enseignants.

Sans les cadres de santé l'hôpital public ne fonctionne pas. Pendant cette crise sanitaire, ils sont en première ligne, sans compter leurs heures, pour permettre d'adapter leur service à l'augmentation de la demande COVID, d'augmenter le nombre de lits de réanimation, de réorganiser les programmes de soins, d'adapter les effectifs à la charge de travail en radiologie et dans les laboratoires de diagnostic, de l'évolution et l'adaptation des dispositifs de formation en santé, d'initier de nouveaux modes de fonctionnement ou encore de permettre aux résidents des EHPAD de rester en sécurité à domicile.

Les cadres de santé paramédicaux sont des managers d'équipes et des acteurs clés de la formation. Ils sont responsables en moyenne de 50 agents, les formateurs accompagnent les étudiants, les cadres supérieurs jusqu'à 950 personnes. Leurs objectifs malgré toutes les contraintes budgétaires sont de garantir la sécurité et la qualité des soins. Ils sont soucieux de développer les compétences de leur équipe et de préserver des conditions de travail propices à leur efficacité.

Le malaise est profond chez les cadres de santé et la colère gronde au sein des hôpitaux de tout le territoire. La reconnaissance des cadres de santé doit désormais être visible et leur rémunération à sa juste valeur : un manager ne peut pas gagner moins que les personnes qu'il dirige !

Afin de pouvoir vous présenter nos propositions, nous vous sollicitons pour un rendez-vous.

Dans l'attente de vous rencontrer rapidement, veuillez agréer, Madame La Sénatrice, l'assurance de ma haute considération.

Marie Laurence BONMARCHÉ
Secrétaire Générale Acteurs Santé